

**Comptabilité - Exercice 1998 - Ouvertures de crédits reprises au Budget
Supplémentaire - Crédits complémentaires - Affectation partielle
de l'excédent du Compte Administratif 1997**

M. LE MAIRE, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal d'inscrire au Budget Supplémentaire de l'exercice courant les crédits nécessaires à divers ajustements budgétaires que nous retrouvons quasiment à chaque séance, et de doter également certaines lignes de compléments de crédits.

Les compléments de crédits demandés en dépenses qui s'élèvent à 2 727 300 F, seront nécessaires au bon fonctionnement des services d'ici la fin de l'exercice ou permettront de réaliser certaines opérations en complément de celles inscrites au Budget Primitif. Ils seront financés :

- pour 2 554 450 F par un prélèvement sur l'excédent du Compte Administratif 1997 restant à affecter, soit 12 459 286,95 F. Après cette reprise, l'excédent disponible pour une affectation ultérieure s'élève à 9 904 836,95 F,

- pour 52 850 F par transferts de crédits du compte de dépenses imprévues investissement inscrit au chapitre 918 du Budget Primitif 1998. Les crédits disponibles pour une affectation ultérieure s'élèvent à 22 150 F,

- pour 120 000 F par transferts de crédits du compte de dépenses imprévues fonctionnement inscrit au chapitre 940 du Budget Primitif 1998. Les crédits disponibles pour une affectation ultérieure s'élèvent à 79 905 F.

Ces différentes propositions sont regroupées dans les tableaux ci-après, à savoir :

I - Votes de crédits induits par divers ajustements budgétaires en dépenses et en recettes et repris au Budget Supplémentaire.

II - Mise en place de crédits complémentaires.

I - Votes de crédits induits par divers ajustements budgétaires en recettes et en dépenses

Imputations	Libellés	Votes de crédits repris au budget supplémentaire	
		Dépenses	Recettes
	Budget Principal		
	Réajustement de divers crédits d'amortissements d'immobilisations		
	* Amortissements d'immobilisations incorporelles		
911 28031 20200	Ressources internes - Amortissements des frais d'études		58 000
911 2805 20200	Ressources internes - Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits et valeurs similaires		307 000
911 2808 20200	Ressources internes - Autres immobilisations incorporelles		63 000
	* Amortissements d'immobilisations corporelles		
911 28135 20200	Ressources internes - Installations générales, agencements, aménagement de constructions		40 000
911 281538 20200	Ressources internes - Installations techniques, matériel et outillage industriel - Autres réseaux		- 7 000
911 28158 20200	Ressources internes - Installations techniques, matériel et outillage industriel - Autres		- 5 000
911 28182 20200	Ressources internes - Matériel de transport		395 000
911 28183 20200	Ressources internes - Matériel de bureau et matériel informatique		203 000
911 28184 20200	Ressources internes - Mobilier		- 26 000
911 28188 20200	Ressources internes - Autres immobilisations corporelles		292 000
938 6811 20200	Dotations aux amortissements et provisions	1 320 000	

Imputations	Libellés	Votes de crédits repris au budget supplémentaire	
		Dépenses	Recettes
910 2761 85021 30200	Réduction de crédits - Pas d'avances sollicitées sur l'exercice 1998 Syndicat mixte des espaces industriels de Besançon - Opérations sur immobilisations non ventilables - Créances pour avances en garanties d'emprunt	- 300 000	
910 2761 85021 30200	Syndicat mixte des espaces industriels de Besançon - Opérations sur immobilisations non ventilables - Créances pour avances en garanties d'emprunt		- 300 000
934 7411 20200	Réajustement de crédits de dotations Dotations, subventions et participations - DGF Dotation forfaitaire		200 000
934 74123 20200	Dotations, subventions et participations - Dotations d'aménagement - Dotation de solidarité urbaine		430 000
933 74837 89110 20200	Impôts et taxes perçus - Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle		880 000
933 7362 30200	Réajustement de crédits pour la taxe de séjour Impôts et taxes perçus - Taxe de séjour		444 706
92 99 7396 89053 30200	Action économique - Services - Reversement de fiscalité - OTSI Développement et promotion du tourisme	228 046	
TOTAL		1 248 046	2 974 706

II - Mise en place de crédits complémentaires

Service	Opérations	Montant des demandes de crédits complémentaires	Financement		
			Votes de crédits repris au BS par affectation partielle de l'excédent du CA 1997	Transfert du compte de dépenses imprévues investissement chapitre 918	Transfert du compte de dépenses imprévues fonctionnement chapitre 940
00200 Cabinet - Relations Publiques	<i>Cette question fait l'objet d'un rapport spécifique à cette même séance</i> Subvention d'équipement à la chorale des «Enfants de l'Espoir» pour les travaux d'aménagement de la salle de répétition rue de Chalezeule 92.22/6572.00200	60 000			60 000
00300 Communication	<i>Cette question fait l'objet d'un rapport spécifique à cette même séance</i> Subvention exceptionnelle à l'Amicale Cycliste Bisontine 92.21/6574.00300	20 000			20 000
10100 Informatique	- Acquisition de matériel informatique - Remplacement de 100 terminaux et anciens micro-ordinateurs en raison du passage à l'an 2000 90.022/2183.89019.10100 - Fourniture et pose par la Société des Téléphones de l'Est d'un système émetteur pour la sécurité du gardien de nuit des ateliers municipaux 90.022/2183.97025.10100	1 000 000 33 500	1 000 000 33 500		
20100 Formalités Administratives	- Acquisition d'un gestionnaire de file d'attente pour les guichets de l'Etat-Civil 90.021/2183.00510.20100	52 850			52 850

Service	Opérations	Montant des demandes de crédits complémentaires	Financement		
			Votes de crédits repris au BS par affectation partielle de l'excédent du CA 1997	Transfert du compte de dépenses imprévues investissement chapitre 918	Transfert du compte de dépenses imprévues fonctionnement chapitre 940
20500 Administration Générale	<i>Cette question fait l'objet d'un rapport spécifique à cette même séance</i> - Crédits complémentaires pour les associations à caractère social 92.49/6574.20500 - Location de locaux chemin de Palente suite à l'incendie survenu à IEN 92.90/6132.87026.20500	319 450 82 500	319 450 82 500		
21100 Enseignement	<i>Cette question fait l'objet d'un rapport spécifique à cette même séance</i> - Subvention d'équipement à l'AROEVEN pour travaux au Centre de Rochejean 92.463/6572.21100	40 000			40 000
30700 Eaux	Puits de Miserey-Salines - Approvisionnement en eau saline du Centre de la Mouillère - Etude complémentaire demandée par le Centre Départemental d'Hygiène 92.342/617.30700	100 000		100 000	
30900 Electricité-Chauffage	Recensement 1999 - Aménagement des locaux 1, rue du Grand Charmont * Achat de fournitures électriques 92.021/60223.30900	50 000		50 000	

Service	Opérations	Montant des demandes de crédits complémentaires	Financement		
			Votes de crédits repris au BS par affectation partielle de l'excédent du CA 1997	Transfert du compte de dépenses imprévues investissement chapitre 918	Transfert du compte de dépenses imprévues fonctionnement chapitre 940
Bâtiment	<ul style="list-style-type: none"> - Transfert de locaux au 4 et 6, rue Mégevand (Relations Extérieures, Télématique, Communication Interne, groupes politiques) - Démarrage des travaux 90.022/2313.89134.33000 - Palais des Sports - Infiltration en toiture - Remplacement des exutoires de fumées 90.251/2313.00506.33000 - Puits de Miserey-Salines - Complément de crédits pour réfection de la charpente du bardage et de la couverture 90.342/2313.90026.33000 - Recensement 1999 - Aménagement des locaux 1, rue du Grand Charmont * Achat de fournitures et petit équipement 92.021/60223.33000 * Nettoyage des locaux 92.021.6283.33000 	350 000	350 000		
		420 000	420 000		
		100 000	100 000		
		84 000	84 000		
		15 000	15 000		
	TOTAL	2 727 300	2 554 450	120 000	

«**M. BONNET** : Je note qu'on vote 149 000 F pour l'achat de fournitures et le nettoyage de locaux pour la location à la SAIEMB du local destiné au recensement. Je voulais savoir s'il y a d'autres frais pour ce recensement, si on avait une étude globale.

M. VUILLEMIN : Il n'y a rien là d'extraordinaire. Si ces locaux sont disponibles, a priori c'est qu'ils sont vides donc il y a forcément du nettoyage, de l'aménagement à faire, cela me paraît tout à fait évident, avant de les louer.

M. ROIGNOT : J'ai fait l'addition, ce n'est pas compliqué. Il y a au total un peu moins de 300 000 F pour cette opération, hors frais de personnel qui seront remboursés à la Ville mais l'opération de location, c'est 7 fois 20 000 F, puis 99 000 F d'aménagement et 50 000 F d'électricité, cela doit faire environ 300 000 F.

M. LE MAIRE : Merci de ces calculs.

M. JACQUEMIN : Je voulais poser une question sur l'étude nécessaire dite complémentaire demandée au Centre Départemental d'Hygiène concernant l'approvisionnement en eau saline du Centre de la Mouillère qui a toujours été un problème depuis bien des années. C'est une étude assez lourde de 100 000 F. Peut-on nous dire en quoi elle consiste et si la Ville a une obligation d'approvisionnement du centre en eau salée en qualité et en quantité ?

M. LE MAIRE : Vous savez que c'est une obligation de fournir de l'eau salée sinon il n'y a plus de casino.

M. VUILLEMIN : C'est une demande faite par la Commission Départementale de manière à s'assurer que la composition en sel, etc. est tout à fait correcte.

M. LE MAIRE : Et c'est indispensable pour poursuivre ?

M. VUILLEMIN : Tout à fait, c'était lié aussi aux travaux, donc c'est une étude tout à fait normale.

M. ROIGNOT : Pour remettre en circuit les puits de Miserey qui alimentent l'établissement thermal, il a fallu qu'on procède à un certain nombre de travaux qu'on fait en deux tranches. Il y a eu cette année pour un peu plus de 300 000 F de travaux réalisés, il y aura une deuxième tranche l'an prochain pour refaire le deuxième puits. C'est une première chose, ce sont les travaux pour la remise en service et parallèlement à cela il nous a été demandé des études concernant la qualité, si je peux employer ce terme-là, de l'eau qui est acheminée depuis Miserey jusqu'à l'établissement thermal. Et donc ces 100 000 F d'étude sont là pour faire l'analyse qualitative de cette eau.

M. LE MAIRE : C'est cher pour une étude.

M. JACQUEMIN : C'est très excessif comme coût, c'est cela que je voulais souligner.

M. MEUNIER : En complément de ce que vient de préciser M. ROIGNOT, j'ajouterai que les puits de Miserey sont des failles très profondes. Dire qu'il y aura toujours de l'eau salée, n'étant pas devin je n'oserais l'affirmer mais pour l'instant on arrive à fournir de l'eau salée et je pense que ce sera encore le cas longtemps.

M. BONNET : Pourrait-on avoir le détail de ces études car pour 100 000 F, cela doit être intéressant.

M. LE MAIRE : On vous donnera le détail et même le résultat de l'étude.

M. JACQUEMIN : Je n'ai pas eu de réponse à ma question qui ne concerne pas les problèmes de sécurité des puits que je connais, etc. et les travaux qui y sont faits. Je m'étonne simplement du prix de l'étude demandée qui me paraît très cher pour une étude sur la qualité des eaux. J'aurais voulu qu'on s'assure que ce prix était bien justifié et qu'on me communique la teneur de la demande exacte du Service d'Hygiène.

M. LE MAIRE : On vous donnera tout cela. J'ai sous les yeux une note du Service d'Hygiène pour justement cette étude complémentaire de l'eau salée, exigée par le Conseil Départemental d'Hygiène si on veut continuer de se baigner dans de l'eau salée à la Mouillère. L'estimation de l'étude doit avoisiner les 75 à 80 000 F HT, 12 journées d'ingénieurs et 8 analyses d'eau complètes. On vous fera le détail de tout cela, on a pris note».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 10 novembre 1998.